



Un poids politique pas plus lourd qu'une plume.

Soyez les bienvenuEs au Bas-Saint-Laurent, région empreinte de ses habitants et qui en font leur fierté. Je me présente, Bruno Paradis, président de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent. Nous sommes un comité aviseur de la Conférence régionale des éluEs. Notre Commission est constituée de 18 jeunes âgés de 15 à 30 ans, élus dans chacune des MRC du Bas-Saint-Laurent. Je suis accompagné de Maxime Groleau, vice-président de la Commission jeunesse.

Je suis devant vous aujourd'hui pour vous faire part des préoccupations de la Commission jeunesse face au projet de carte électorale proposé. Nous ne nous adressons pas à vous en tant qu'experts en la matière mais plutôt en tant que jeunes désireux d'occuper le territoire et qui avons fait le choix de vivre en région.

Nous considérons que le Bas-Saint-Laurent nous apporte une qualité de vie exceptionnelle ainsi qu'un environnement propice pour élever nos familles. Cependant, pour nous réaliser en région, nous devons avoir accès aux services de santé, de garde et d'éducation pour ne nommer que ceux-ci. Nous savons que ces services sont dispensés en région sur la base d'une volonté politique. Une délimitation des circonscriptions électorales établie uniquement sur une base numérique entraînerait inévitablement une diminution de nos députés, donc une représentation moindre des régions. En ce sens, l'accessibilité à ces services essentiels nous paraît mise en danger par le présent projet et pourrait nuire à tous les efforts visant l'amélioration du solde migratoire des jeunes au Bas-Saint-Laurent.

Dans un autre ordre d'idée, pour assumer pleinement leur citoyenneté les jeunes qui résident au Bas-Saint-Laurent doivent avoir accès à leurs députés et canaux de représentation. Dans une région comme la nôtre, nos éluEs incarnent l'accès central au gouvernement. Vous comprendrez donc l'inquiétude soulevée ici à être représenté adéquatement. Les distances importantes à parcourir ne permettront pas aux députés d'assumer adéquatement leur double rôle de législateur et d'ombudsman. Si les jeunes ne voient pas leur député et ont le sentiment que les régions éloignées n'ont pas de poids à l'Assemblée nationale, comment relever le défi de les intéresser à la politique et à l'exercice citoyen ?

Depuis quelques années, la Commission jeunesse travaille à l'élaboration d'une stratégie sur l'établissement des jeunes au Bas-Saint-Laurent. L'émergence du sentiment d'appartenance à la région administrative du Bas-Saint-Laurent est à la base de cette stratégie. Scinder la région serait nuire, voir détruire le développement de cette vision à laquelle la Conférence régionale des éluEs, la Commission jeunesse et l'ensemble des acteurs de développement travaillent depuis des années.

Le Bas-Saint-Laurent s'est vu attribuer le vocable de région ressource. Les jeunes ne veulent pas vivre dans une région qui serait exploitée uniquement pour ses ressources. Nous désirons un Québec habité et bien animé et nos députés doivent pouvoir défendre ce point de vue à l'Assemblée nationale.

La Commission jeunesse appelle donc, à court terme, au statu quo. Nous savons cependant que la situation démographique restera problématique et surgira à nouveau. Nous croyons que la loi doit respecter le principe fondamental de la représentation effective et le respect des limites des régions d'appartenance tels régions administratives et MRC.

C'est pourquoi nous souhaitons une révision des principes à la base de la loi actuelle qui nous apparaissent incomplets. Nous souhaitons que les préoccupations qui sont amenées aujourd'hui soient considérées et entraînent la recherche de solutions en ce sens. Nous voulons une Loi électorale qui intégrerait un principe de juste représentation des grands territoires et de respect des limites existantes des régions administratives. Une Loi électorale qui déterminerait des circonscriptions qui respectent ces principes et qui n'affaiblissent pas notre pouvoir de représentation. Une Loi électorale qui ne donnerait pas à la région du Bas-Saint-Laurent un poids politique lourd comme une plume.

Voilà donc le fruit de nos réflexions quant au présent projet. Nous espérons ardemment que vous en tiendrez compte.

Je vous remercie de votre attention.



Bruno Paradis

Président de la

Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent